



# COMMUNE DE COMMUNE DE FOULAIN

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Le mercredi 1 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Commune de Foulain s'est réuni sous la présidence de Nadège LAMIRAL, suivant convocation transmise le 2 avril 2026 par voie dématérialisée.

**En présence de :** ALBERT Margot, CUSSEY Benoît, DECUY Béatrice, FALLAY NICOLLE Marion, FRANCOIS Evelyne, KANDEL Marie-Josèphe, KANDEL Maxime, LAMIRAL Nadège, LAMURE Mireille, MICHEL Guillaume, OBRIST Maxime, PELLETIER Rodolphe, ROBERT Aurore, ROLLAND Julien, SIMON Jean-Michel

**Secrétaire de séance :** DECUY Béatrice

Nombre de conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 15
- Votants : 15

---

La séance du conseil municipal débute à 22:00. Il est fait appel des membres de l'assemblée permettant de constater que le quorum est atteint.

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Béatrice DECUY.

Le président de la séance, Nadège LAMIRAL, rappelle l'ordre du jour :

1. Composition des commissions communales
2. Droit de préemption sur la vente de la parcelle AA N°84 située 5 Rue de Moiron à FOULAIN
3. Fixation des indemnités de fonction du maire, du maire délégué de Crenay, des adjoints ou conseillers délégués
4. Changement du tracteur de la commune
5. Devis Panneau Pocket
6. Election de deux suppléants au Sivose Marne et Suize

En amont de l'étude des dossiers, il est proposé aux conseillers municipaux de procéder à la validation du procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Celui-ci est validé à l'unanimité.

---

## 2026-021 - Composition des commissions communales

---

### **COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Sont désignés, à l'unanimité, membres des commissions communales suivantes :

#### **FINANCES ET PROJETS :**

Mme Nadège JACQUES LAMIRAL

MM. Jean-Michel SIMON, Julien ROLLAND, Maxime KANDEL, Benoit CUSSEY, Maxime OBRIST

#### **EAU-ASSAINISSEMENT , URBANISME, TRAVAUX ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

MM Benoit CUSSEY, Julien ROLLAND, Maxime KANDEL, Guillaume MICHEL

#### **TRAVAUX :**

Mme Nadège JACQUES LAMIRAL MM Jean-Michel SIMON, Julien ROLLAND,

Maxime KANDEL, Benoit CUSSEY, Guillaume MICHEL

#### **APPELS D'OFFRES**

Mme Nadège JACQUES LAMIRAL, MM. Julien ROLLAND, MM Jean-Michel SIMON, Maxime KANDEL, Benoit CUSSEY, Guillaume MICHEL

#### **COMMUNICATION**

Mmes ALBERT Margot, ROBERT Aurore, FALLAY-NICOLLE Marion

#### **BOIS ET FORET :**

MM. Jean-Michel SIMON, Maxime KANDEL, Rodolphe PELLETIER , Benoit CUSSEY  
Garants Crenay : MM. Alain BRASSEUR , Laurent LAMURE , Rodolphe PELLETIER

Garant Foulain : Roland TOUSSENEL

#### **FETES, ACTIVITES CULTURELLES ASSOCIATIONS ET EMBELLISSEMENT DU VILLAGE**

Mmes Mireille LAMURE, Marie-Josèphe KANDEL, Evelyne FRANÇOIS, Margot ALBERT, Aurore ROBERT, Marion FALLAY-NICOLLE, MM. Maxime OBRIST, Guillaume MICHEL

### **CORRESPONDANT DEFENSE**

A l'unanimité, le conseil municipal, désigne Madame Nadège JACQUES LAMIRAL et Monsieur Jean-Michel SIMON en tant que correspondants défense.

### **SALLE DES FÊTES DE FOULAIN**

Mmes Margot ALBERT, Aurore ROBERT,

M. Maxime OBRIST

### **SALLE DES FÊTES DE CRENAY**

Mmes Mireille LAMURE, Marie-Josèphe KANDEL, Marion FALLAY-NICOLLE,

MM. Rodolphe PELLETIER, Maxime KANDEL

### **CCID**

Mme Marie-Josèphe KANDEL, M. Jean-Michel SIMON, M. Guillaume MICHEL, Mme Mireille LAMURE, M. Christophe MICHELIN, M. Gérard DHERMY, Mme MARCILLET Sandrine, Mme VADIN Séverine, M. BOUDAIRON Patrick, M. MUNIER Pascal, Mme CANTONNET Cindy, M. MONTENOT Aurélien, M. LIIRI Fabrice, M. COLIGNON Eric, Mme PAYO Françoise, M. EVON Philippe, M. VIGNOT Michel, Mme SIMONNET Maryse, M. MASSOTTE Pascal, Mme FLECHE Jacqueline, M. LAMURE Laurent, Mme QUENTIN Corine, Mme STEVENIN Françoise

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

---

2026-022 - Droit de préemption sur la vente de la parcelle AA N°84 située  
5 Rue de Moiron à FOULAIN

---

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de la parcelle AA N°84 située 5 Rue de Moiron à Foulain.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

---

## 2026-023 - Fixation des indemnités de fonction du maire, du maire délégué de Crenay, des adjoints ou conseillers délégués

---

Le montant des indemnités de fonction des élus locaux sont calculées en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le maire bénéficie à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L.2123-23

Commune de Foulain : population totale : 666

Nombre de conseillers municipaux : 15

Nombre d'adjoints : 4

Indemnités maximales du maire : 44.3% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

### **Indemnités du maire :**

A la demande du maire, Madame Nadège JACQUES LAMIRAL, et sur sa proposition, le Conseil Municipal décide de fixer un taux inférieur soit : 36.5% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

### **Indemnités des adjoints :**

Les adjoints ayant reçu une délégation perçoivent une indemnité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide de fixer le montant des indemnités des adjoints comme suit :

1er adjoint : 15.82% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

2ème adjoint : 5.628% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

3ème adjoint : 5.628% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

4ème adjoint : 5.628% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

### **Indemnités du maire délégué :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide de fixer le montant de l'indemnité du maire délégué à : 13.4% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

### **Indemnités de conseillers municipaux ayant reçu une délégation de fonction :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

décide de fixer le montant des indemnités aux conseillers municipaux ayant reçu une délégation de fonction comme suit :

Madame Mireille Lamure : 3% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Monsieur Benoit Cussey : 3.6% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Monsieur Benoit Cussey fait part de sa décision de renoncer à cette indemnité.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

---

### Changement du tracteur de la commune

---

Le Conseil Municipal est favorable au projet de changement du tracteur de la commune.

Considérant les équipements (épareuse, balayeuse, ...) nécessaires à l'entretien de la commune, le besoin a évolué pour un modèle plus puissant.

Des demandes de devis sont en cours. Ils seront étudiés en commission Finances et Projets.

A la suite de quelques échanges entre les membres du conseil, il est proposé de reporter ce point à une prochaine séance.

Le conseil prend acte de ce report.

---

### Devis Panneau Pocket

---

La commission communication va étudier l'application " Panneau Pocket ".

A la suite de quelques échanges entre les membres du conseil, il est proposé de reporter ce point à une prochaine séance.

Le conseil prend acte de ce report.

---

## 2026-024 - Election de deux suppléants au Sivose Marne et Suize

---

Dans sa délibération N°20 du 20 mars 2026, le Conseil Municipal a désigné 8 délégués titulaires au Sivose Marne et Suize, au regard des statuts du syndicat, la commune de Foulain doit également élire deux suppléants

sont désignés suppléants du Sivose Marne et Suize pour la commune de Foulain :

- MM. Benoit CUSSEY, Maxime KANDEL

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Non votant : 0

### **Questions diverses :**

- Permanence Elus Mairie de Crenay. Les horaires vont être définis pour évaluer si cela répond au besoin des habitants
- Relevé des compteurs. Une nouvelle procédure est à l'étude à la demande de l'agglomération de communes.
- Boîtes à idées : un flyer va être distribué pour solliciter les habitants.

---

Nadège LAMIRAL indique que l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 22:25.

Le président de séance,  
Nadège LAMIRAL

Le secrétaire de séance,  
Béatrice DECUY